

MUNICIPALITÉ
Saint-Narcisse



SE RÉALISER. ENSEMBLE.

**PLAN D'ACTION
ENVIRONNEMENTAL**

2024-2029

INTRODUCTION

La Municipalité de Saint-Narcisse se soucie des changements climatiques et s'engage à agir dans ce sens pour le bien-être de ses citoyens et des écosystèmes. Les émissions de gaz à effet de serre (GES), la surconsommation énergétique et la dégradation des milieux naturels sont tant de phénomènes impactant la qualité de vie des Narcissoises et Narcissois.

Depuis plusieurs décennies, le groupe d'expert intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) étudie les changements climatiques. Dans son dernier rapport en 2022, le GIEC souligne que l'objectif commun est de limiter le réchauffement planétaire à 1.5°C. Pour ce faire, il est nécessaire de développer des stratégies d'adaptation et de lutte contre les changements climatiques. Celles-ci doivent être basées sur les Objectifs du Développement Durable (ODD) de l'ONU, et promouvoir "un avenir meilleur et plus durable pour tous".

À travers cette politique environnementale et le plan d'action qui s'ensuit, la Municipalité cible les grandes orientations qui guideront le développement d'une communauté durable et résiliente. Afin d'assurer une transition écologique harmonieuse, la politique veille à l'intégration des aspects économiques, sociaux et de gouvernance.



"Nous avons la responsabilité de prendre action aujourd'hui pour préparer demain. Soyons fiers de notre territoire et apportons-y les soins nécessaires pour en assurer un avenir florissant."

Guy Veillette, Maire de Sainte-Narcisse

VISION

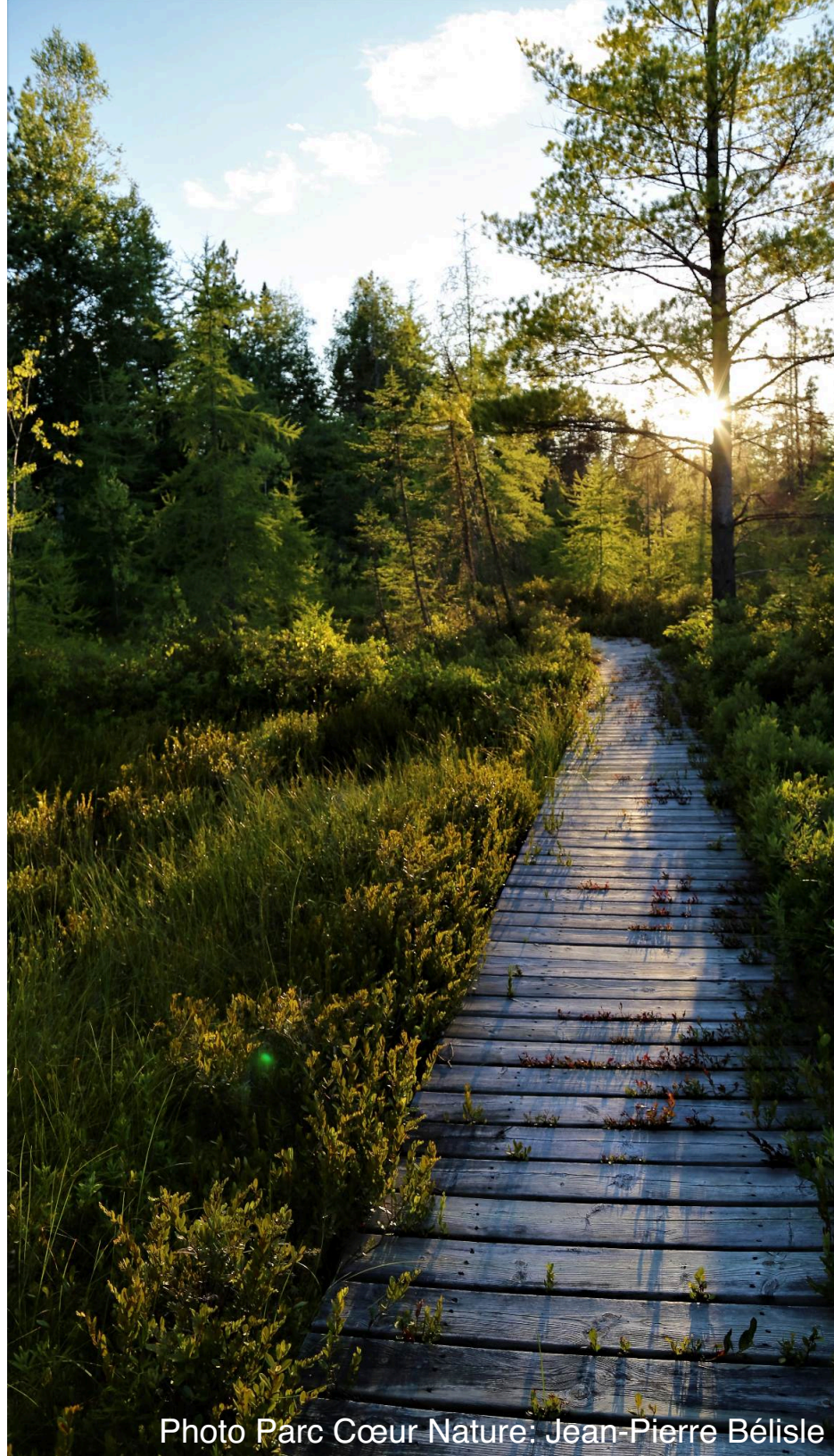
Saint-Narcisse aspire à créer une communauté sensibilisée et mobilisée, où tant les citoyens que la Municipalité sont des acteurs de changement. Nous désirons offrir un milieu de vie de qualité à nos citoyens, en préservant les milieux naturels et en gérant adéquatement nos ressources.

Nous nous engageons à répondre aux principaux enjeux environnementaux à travers la collaboration, l'engagement et l'ouverture.

OBJECTIFS

Afin d'orienter sa transition écologique, la Municipalité se fixe les objectifs suivants :

- Mobiliser tous les acteurs de la communauté dans une démarche écologique.
- Promouvoir un mode de vie durable chez les citoyens.
- Préserver la richesse des milieux naturels ainsi que leur usage responsable.
- Favoriser l'économie circulaire et l'entrepreneuriat engagé.
- Aligner nos efforts de carboneutralité avec les objectifs gouvernementaux de 2050.



ORIENTATIONS

La participation citoyenne est une composante essentielle de la lutte contre les changements climatiques, et se retrouve de façon transversale dans chaque orientation. Ainsi, la Municipalité engage le dialogue avec la communauté en favorisant le partage d'informations et d'outils qui visent la sensibilisation et l'implication collective. Les quatre grandes orientations de la politique et du plan d'action sont présentées ci-bas :



ACTION CLIMATIQUE

Les changements climatiques représentent un défi actuel et global. Suite à l'inventaire des émissions de GES réalisé en 2020, Saint-Narcisse projette de faciliter la mobilité durable et l'électrification des transports, de réduire les émissions de GES du milieu agricole, d'augmenter l'adaptation et la résilience aux changements climatiques sur le territoire et d'inciter à l'approvisionnement local.



SANTÉ DES ÉCOSYSTÈMES

Les milieux naturels fournissent d'importants services écosystémiques qui bénéficient à la faune, la flore et la collectivité. La Municipalité s'engage à promouvoir la richesse et l'intégrité des milieux naturels uniques présents sur le territoire. Elle vise à garantir une bonne qualité de l'air, de l'eau et des sols, afin d'assurer la résilience et la santé de l'environnement et de la communauté.



GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Le développement d'une économie circulaire est nécessaire pour limiter l'usage de ressources naturelles ainsi que l'impact environnemental des matières résiduelles. La réduction à la source des matières résiduelles, le développement de stratégies de réutilisation et l'augmentation du taux de recyclage et de valorisation sont au cœur de cette orientation.



EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

La transition écologique passe par une meilleure utilisation des ressources. Pour optimiser la consommation d'énergie, Saint-Narcisse accompagne ses citoyens vers une transition énergétique de leurs bâtiments, encourage d'éliminer progressivement l'utilisation des énergies fossiles et favorise une consommation responsable de la ressource en eau.

Orientation 1 : Action climatique

VOLET INSTITUTIONNEL

Objectif spécifique 1 : Encourager la mobilité durable

Actions	Date de début	Échéancier	Effets	Moyens
Apporter au comité transport de la MRC Des Chenaux la demande de réaliser une Étude de besoins et de faisabilité du développement en matière de mobilité	2024	2024	* Réduction des émissions de GES du transport communautaire	*Participation municipale au comité transport de la MRC
Acquérir un véhicule électrique (VÉ) lorsqu'un véhicule à essence léger doit être remplacé	2024	2029	* Réduction des émissions de GES du transport communautaire	*Lorsqu'un véhicule municipal léger doit être remplacé, il faut consulter les subventions gouvernementales offertes et acquérir un véhicule électrique. *Étudier la possibilité d'auto-partage (SAUVÉR) pour ces véhicules
Sensibiliser les employés municipaux à l'écoconduite	2024	2025	*Diminution des GES	* Tenir une rencontre d'information sur l'éco-conduite *Mettre en place l'affichage "NON à la marche au ralenti" aux installations municipales

Objectif spécifique 2 : Réduire les émissions de GES dans le secteur agricole

Épauler la MRC dans la réalisation du nouveau Plan de développement de la zone agricole (PDZA)	2024	2024	* Partage des bonnes pratiques d'agriculture écoresponsable * Collaboration entre les instances gouvernementales	* Entrer en contact avec la ressource de la MRC pour faire part de notre intérêt à s'impliquer dans les démarches du PDZA.
Promouvoir la démarche Agriculmat Mauricie	2024	2024	* Réduction des émissions de GES du secteur agricole * Préservation de la qualité des sols	*Diffuser les résultats de l'étude d'agriclimat sur la ferme Joviane + entrevue avec Jocelyn Cossette, propriétaire *Article dans l'info-municipal + Publication Facebook *Informers la MRC des Chenaux de la participation de la ferme Joviane à la démarche Agriculmat (envoyer un courriel d'information au DG)
Promouvoir l'utilisation d'engrais verts	2024	2024	* Réduction des émissions de GES du secteur agricole * Préservation de la qualité des sols	*Soutenir Lavi-Eau-Champs dans l'organisation de la Journée Grande Culture (qui comprendra une rencontre d'information sur le sujet) *Promouvoir cette rencontre *Prêt de salle

Objectif spécifique 3 : Améliorer l'adaptation et la résilience aux changements climatiques de la municipalité

Adopter une résolution demandant à la MRC de réaliser un plan d'adaptation aux changements climatiques	2025	2025	* Meilleure connaissance de la résilience climatique du territoire * Mise en place des pistes d'action vers l'adaptation aux changements climatiques	* Entamer le dialogue avec les municipalités voisines et la MRC des Chenaux
Mise à jour annuelle du plan des mesures d'urgence	2024	2029	* Bilan de l'état de préparation générale aux sinistres *Améliorer les capacités des ressources municipales à faire face aux pluies dilluviennes, glissements de terrain, feux de forêts et épisodes de canicules	*Mise à jour annuelle du plan des mesures d'urgence * Ajouter les nouvelles informations (pluies dilluviennes et glissements de terrain, épisodes de canicules, feux de forêts). *Instauration de haltes fraîcheur lors des canicules *Instauration de points de recharge d'urgence lors de pannes prolongées *Exercice annuel
Gérer les débordements pluviaux	2025	2025	*Améliorer la gestion de ces eaux sur le territoire *Sensibiliser et outiller les intervenants municipaux afin, de faciliter l'exercice de leurs compétences en gestion des eaux pluviales	*Remplir l'autodiagnostic et l'interpréter *Informers la SAMBBA de la démarche *Considérer les infrastructures vertes comme les noues d'infiltration et les jardins pluviaux pour les zones problématiques *Faire un suivi des mesures incluses dans le plan de gestion des débordements *Suivi d'une formation sur les aménagements verts de gestions des eaux pluviales pour l'inspecteur municipal et le directeur général de la municipalité

Mandater un responsable de l'environnement	2024	2024	*Être à l'affût des programmes et accompagnements disponibles, ainsi que des bon coups des autres municipalités en ce qui a trait à l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques	*Mandater, par voie de résolution un membre du conseil ou un employé municipal pour faire le lien avec Environnement Mauricie (CRE régional), la Sambba (OBV) et les autres intervenants du milieu en matière d'environnement et le reste du conseil
Réfléchir à des mesures d'écofiscalité	2025	2025	*Appliquer le principe de pollueur-payeur *Inclure les externalités dans les coûts *Diminuer les comportements à forts impacts environnementaux *Financer les mesures d'atténuation et d'adaptation à mettre en place	*S'informer et se former sur le sujet *Étudier ce qui se fait dans d'autres municipalités *Créer un comité de travail sur le sujet qui pourra émettre des recommandations au conseil pour le prochain exercice budgétaire

VOLET COLLECTIF

Objectif spécifique 1 : Inciter au changement de comportements de déplacements des citoyens

Sécuriser les déplacements à vélo et à pied dans le noyau urbain	2024	2026	* Réduction des GES par le transport actif	* Signalisation favorisant le ralentissement des véhicules moteurs * Installer des supports à vélo dans des endroits stratégiques * Formation en conduite sécuritaire des vélos, adressée aux enfants de la municipalité *Former un comité de travail sur le sujet *Étudier la mise en place de structures temporaires *Autres moyens à déterminer (Bollards)
Promouvoir le covoiturage	2024	2029	* Réduction des émissions de GES du secteur collectif liées au transport	* Promouvoir la plateforme existante (en expliquer le fonctionnement) *Entrer en contact avec le TACDC *Demander à la MRC de faire un visuel pour le partage *Partager les autres groupes Facebook de covoiturage de la région *Étudier la faisabilité d'un espace inter-modal municipal *Inciter les ICI à instaurer le transport en commun ou les navettes d'employés au sein de leur organisations
Faciliter l'accès aux véhicules électriques	2026	2026	* Encourage l'achat de véhicules électriques * Réduction des émissions de GES du secteur collectif liées au transport	*Informer les citoyens sur les subventions gouvernementales pour l'achat de véhicules électriques (infolettre) *Promouvoir les bornes électriques sur le territoire de la municipalité

Objectif spécifique 2 : Encourager l'approvisionnement local

Promouvoir les campagnes d'achat local déjà en place	2024	2029	* Réduction des émissions de GES du secteur collectif * Stimulation de l'économie locale	* Promouvoir la communication autour d'Achat local des Chenaux, l'application Mangeons local, la campagne "J'me fais un cadeau" et le programme MIAM *Relayer les publications des organisations sur Facebook *Promotion des campagnes saisonnières dans l'info municipal *Appuyer et promouvoir le Marché Champêtre de Saint-Narcisse
--	------	------	---	---

Objectif spécifique 3 : Améliorer l'adaptation et la résilience aux changements climatiques de la municipalité

Encourager les ICI à végétaliser	2025	2029	*Réduction des GES *Réduction des surfaces minéralisées	*Réaliser un concours de verdissement pour les ICI avec incitatif végétal *Réviser le règlement d'urbanisme pour le bonifier en nombre d'arbres, arbustes de superficie et strates végétalisées *S'assurer que le règlement sur le nombre d'arbres par superficie soit respecté (ICI)
----------------------------------	------	------	--	---

<p>Gérer les déversements pluviaux dans le périmètre urbain</p>	<p>2024</p>	<p>2026</p>	<ul style="list-style-type: none"> * Réduction des risques d'inondation * Réduire la pression sur les égouts pluviaux *Recharge de la nappe phréatique 	<ul style="list-style-type: none"> *S'assurer que le règlement sur les gouttières déviées soit respecté dans le périmètre urbain en instaurant un programme d'inspection *Rappel du règlement via les différentes plateformes municipales (Gouttières et vidanges de piscines) *Relancer la campagne de promotion des récupérateurs d'eau de pluie
<p>Gérer les déversements pluviaux</p>	<p>2025</p>	<p>2026</p>	<ul style="list-style-type: none"> *Réduire la pression sur le réseau d'égout pluvial *Recharge de la nappe phréatique 	<ul style="list-style-type: none"> *Réfléchir à un règlement sur les surfaces minéralisées, les surfaces perméables et les aires de stationnement

Orientation 2 : Santé des écosystèmes

Objectif spécifique 1 : Protéger et mettre en valeur la tourbière et les milieux humides et hydriques (MHH)

Actions	Date de début	Échéancier	Effets	Moyens
Caractériser les espèces fauniques et florales du parc Cœur Nature	2024	2026	<ul style="list-style-type: none"> * Amélioration de la connaissance des espèces présentes dans le parc Cœur Nature * Élément clé pour l'attribution d'un statut de conservation * Mise en valeur de la tourbière * Implication des citoyens dans la conservation de la tourbière 	<ul style="list-style-type: none"> * Inventaire et caractérisation des espèces fauniques et florales * Évaluer la faisabilité des démarches pour l'obtention d'un statut de conservation * S'il y lieu, commencer les démarches auprès du MELCCFP pour l'obtention du statut de conservation * Favoriser la science citoyenne en partageant les plateformes du CDPNQ <p>https://www.quebec.ca/gouvernement/gouvernement-ouvert/transparence-performance/indicateurs-statistiques/donnees-especes-situation-precaire</p>
Mettre à jour les infrastructures d'information et d'accessibilité (Parc Cœur Nature)	2024	2025	<ul style="list-style-type: none"> * Information et sensibilisation des visiteurs sur l'importance de la tourbière (Services écologiques) et sa valeur monétaire * Mise en valeur de la tourbière 	<ul style="list-style-type: none"> * Réparer ou retirer les infrastructures abîmées * Retirer les panneaux trop abîmés ou au contenu erroné * Mettre à jour le panneau d'accueil * Installer des tables à pique-nique * Augmenter la visibilité de l'entrée du Parc en indiquant sa venue à 500m de distance sur la route 359
Faire la promotion du Parc Cœur Nature	2024	2024	<ul style="list-style-type: none"> * Information et sensibilisation des visiteurs sur l'importance de la tourbière (Services écologiques) et sa valeur monétaire * Mise en valeur de la tourbière 	<ul style="list-style-type: none"> * Réaliser une carte du Parc et la rendre disponible en ligne et au bureau municipal * Créer des publications Facebook * Créer un dépliant promotionnel et le distribuer dans les municipalités et attraits touristiques régionaux * Créer une affiche promotionnelle et la distribuer dans les commerces et attraits touristiques à proximité * Intégrer la tourbière et les éléments exceptionnels du Parc dans les différents outils de promotion * Organiser une activité de "géocaching" * Informer la population sur les travaux qui seront effectués en publiant un communiqué de presse
Former les élus aux services écosystémiques des MHH	2024	2024	<ul style="list-style-type: none"> * Implication des élus dans la préservation de ce site 	<ul style="list-style-type: none"> * Présentation aux 4 ans avec le CNC ou enseignant de l'UQTR ou la SAMBBA
Soutenir la Sambba dans la protection des cours d'eau	2024	2029	<ul style="list-style-type: none"> * Protection des terres agricoles contre l'érosion * Protection des cours d'eau contre la pollution * Favorise la biodiversité * Adaptation et lutte contre les changements climatiques 	<ul style="list-style-type: none"> * Participer aux comités, rencontres et/ou activités en lien avec la protection des bandes riveraines et des sols en milieu agricole sur le territoire * Contacter la Sambba pour savoir comment les appuyer dans la la protection des cours d'eau de la municipalité * Étudier la faisabilité des recommandations du Plan directeur de l'eau (PDE)

Objectif spécifique 2 : Encourager les pratiques d'agriculture durable

Sensibiliser à l'usage sécuritaire et raisonné des pesticides	2024	2024-2029	<ul style="list-style-type: none"> * Conservation de la santé des sols et la qualité des eaux. * Réduction des risques pour la santé et l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> * Faire un diagnostic des pesticides- utilisés sur les terrains municipaux * Réduire l'usage des pesticides * Faire une campagne de sensibilisation aux dangers des pesticides, à leur utilisation raisonnée et à leur alternative
Favoriser le respect de la réglementation sur les bandes riveraines en bordure des cours d'eau en milieu agricole et résidentiel	2024	2029	<ul style="list-style-type: none"> * Protection des terres agricoles contre l'érosion * Protection des cours d'eau contre la pollution * Favorise la biodiversité * Adaptation et lutte contre les changements climatiques 	<ul style="list-style-type: none"> * Effectuer un rappel du règlement sur les bandes riveraines via les différentes plateformes municipales * Diffuser les ressources disponibles pour l'aménagement des bandes riveraines * Faire la promotion des bonnes pratiques * Distribuer le guide du bon riverain (résidentiels) Guide du bon riverain * Organiser une rencontre de concertation unissant les agriculteurs et les intervenants concernés permettant de mettre en lumière les problématiques liées au cours d'eau et que les agriculteurs choisissent les actions à entreprendre collectivement

Objectif spécifique 3 : Protéger la biodiversité				
Sensibiliser les élus aux enjeux de perte de biodiversité	2024	2024	* Implication des élus municipaux dans les enjeux de perte de la biodiversité	* Séance d'information sur les enjeux liés à la perte de la biodiversité
Participer à la co-création d'un corridor écologique entre la tourbière LAT et la rivière Batiscan via la rivière des Chutes	2024	2025	* Démontre l'engouement de la Municipalité pour la préservation des liens écologiques * Favorise la biodiversité et la migration des espèces animales	*Intégrer la Municipalité dans la démarche "Connectivité écologique Mauricie".
Gestion des espèces exotiques envahissantes (EEE)	2024	2029	*Localisation des EEE *Arrêt de leur propagation *Préservation des milieux naturels	*Identifier une personne-ressource pour la gestion des EEE *Offrir de la formation à cette personne-ressource *Effectuer une surveillance des parcs et espaces verts municipaux *Combiner les efforts de prévention de la personne-ressource et de contrôle avec les citoyens *Partager de l'information sur les EEE au comité d'embellissement ou autre comité responsable de végétalisation ou d'aménagement paysager pour la municipalité *Éviter de laisser le sol à nu suite à des travaux municipaux (mesure préventive)
Politique de l'arbre	2024	2024	* Maintien d'une strate végétale diversifiée sur les terres publiques et privées	*Rédiger et adopter une politique de l'arbre *Y inclure des incitatifs comme le don d'arbres au citoyens (Journée de l'arbre, une naissance un arbre)
Réduction des sites de tontes et naturalisation (îlots de biodiversité)	2024	2024	*Réduction de la consommation d'essence nécessaire à l'entretien des espaces verts *Diversification des plantes couvre-sol des terrains municipaux *Favorise les pollinisateurs	*Essaie d'une zone restreinte non tondue (îlot de biodiversité) *Projet-pilote d'îlot de biodiversité aménagé *Réfléchir aux alternatives au gazon pour les espaces ou il n'y a pas de contraintes d'usages *Lors de revégétalisation (ex.suite à des travaux) utiliser des couvre-sols autres que le gazon
Mettre en valeur la Moraine et ses bassins versants	2024	2026	* Information et sensibilisation des citoyens sur l'importance de la Moraine (réservoir d'eau) * Protection des cours d'eau	* Collaborer à la réalisation d'une vidéo d'information et de sensibilisation de la Moraine par l'UQTR *Diffuser la carte hydrogéologique de la municipalité (créée par la SAMBBA via la géomatique) sur le site Internet de la municipalité
Implanter des panneaux bruns sur l'indication du bassin versant des cours d'eau	2026	2026	*Mise en valeur des cours d'eau du territoire *Mise en valeur de la notion de bassin versant	* Implantation de panneaux bruns portant le nom des cours d'eau avec l'indication de son bassin versant
Objectif spécifique 4 : Mobiliser les citoyens				
Organiser une journée de la biodiversité au parc Cœur Nature	2024	2024	* Sensibilisation des plus jeunes aux changements climatiques et à l'environnement en général	* Créer un comité loisirs dédié à cet événement * Regarder la possibilité de tenir l'événement autour du 22 mai qui est la Journée Internationale de la biodiversité

Sensibiliser la population aux plantes et insectes exotiques envahissants (EEE)	2024	2024	* Sensibilisation des citoyens aux enjeux liés aux EEE	<ul style="list-style-type: none"> * Intégrer une rubrique sur l'environnement dans l'infolettre (Intégrer des saviez-vous que?, informations, défis...) * Insérer un lien web sur les EEE et les espèces toxiques sur le site Internet de la municipalité : identification, procédure d'intervention *Partage de l'application sentinelle et I-naturalist *Créer une veille des EEE (Nerprun, phragmite...) *Organiser une rencontre portant sur les EEEE en partenariat avec le comité d'horticulture
Sensibiliser la population aux espèces en situation précaire	2024	2024	<ul style="list-style-type: none"> *Sensibilisation des citoyens aux espèces en situation précaire *Participation à leur préservation par leur localisation 	<ul style="list-style-type: none"> *Faire la promotion des plateformes d'identification citoyenne mises de l'avant par le CDPNQ *Stimuler la participation citoyenne dans la localisation d'espèces à statut précaire sur le territoire de la municipalité *Définir les espèces emblématiques de la région
Organiser une journée corvée de nettoyage	2024	2029	<ul style="list-style-type: none"> * Suppression de déchets sauvages dans la Municipalité * Augmentation de l'esprit de cohésion entre les citoyens 	<ul style="list-style-type: none"> * Ramasser les déchets, les dépôts sauvages dans la municipalité et la tourbière *Organiser une pesée à la municipalité pour partager les résultats via la mission 1000T * Prévoir cette journée le 22 avril (Jour de la Terre)
Développer un projet éducatif de végétalisation au centre communautaire (sous les pavés)	automne 2024 - printemps 2025	2027	<ul style="list-style-type: none"> * Réduction des surfaces asphaltées et d'îlots de chaleur * Augmentation de la canopée végétale de la Municipalité 	<ul style="list-style-type: none"> *Organiser un dépavage et une plantation communautaire d'un îlot de verdure dans le stationnement du centre comunautaire

Orientation 3: Gestion des matières résiduelles (GMR)				
VOLET INSTITUTIONNEL				
Objectif spécifique 1 : Réduire les déchets à la source				
Actions	Date de début	Échéancier	Effet	Moyens
Viser le zéro déchet lors des activités de loisirs et pour les événements municipaux	2024	2025	* Diminution du nombre de déchets générés lors des événements et aux espaces de loisirs	* Inciter les divers comités à remplir l'évaluation du guide pour des événements éco-responsables de la ville de Shawinigan ou de Trois-Rivières (rencontrer les comités, les accompagner) * Favoriser l'usage de vaisselle réutilisable * Faire l'achat d'écocups pour les breuvages et d'un lave-vaisselle pour nettoyer ceux-ci * Limiter les produits emballés individuellement et favoriser les gros formats
Définir une politique d'approvisionnement basée sur les 3RV (Réduire, réutiliser, recycler et valoriser) et l'achat local	2026	2027	* Réduction des déchets en amont * Mise en avant de la réutilisation et de la seconde main dans les approvisionnements * Prolongation de la durée de vie des items	* Niveau 1 Prioriser la réduction à la source - achat en gros ou en vrac * Niveau 2 Favoriser la réutilisation de produits usagés existants * Niveau 3 Acheter des produits faits de matières recyclées et recyclables * Communiquer la politique au conseil municipal et assurer son application
Éliminer les articles à usage unique dans les bâtiments municipaux	2025	2026	* Diminution du nombre de déchets générés dans les activités quotidiennes	* Assurer un stock de vaisselle réutilisable (tasses, verres, ustensiles) * Achat d'un lave-vaisselle * Fournir aux employés municipaux une tasse et une bouteille d'eau réutilisables * Remplacer les articles à usage unique par des alternatives réutilisables lorsque possible
Objectif spécifique 2 : Améliorer le tri des matières				
Assurer les trois voies de collecte dans les bâtiments municipaux et en faire la promotion	2024	2025	* Amélioration du tri et réduction de la quantité de déchets envoyée au site d'enfouissement	* Ajouter les bacs nécessaires pour réduire le nombre de matières mal triées * Identifier clairement les différents bacs de collecte (Brun, noir, bleu) * Afficher des fiches de sensibilisation à proximité des bacs
Préciser les bonnes pratiques de tri pour les employés municipaux responsables de la gestion des matières résiduelles	2024	2024	* Promotion des bonnes pratiques de tri * Diminution des contaminations dans les 3 voies de collecte	* Préciser les pratiques de tri aux agents municipaux responsables de l'entretien ménager, responsables de l'entretien des espaces verts, et de l'entretien de l'ATASOL
Effectuer un portrait des matières résiduelles générées dans les bâtiments municipaux	2025	2026	* Meilleure connaissance des habitudes de consommations des employés	* Réaliser un audit visuel et analyser les résultats
Réaliser un plan d'action pour la gestion des matières résiduelles des bâtiments municipaux	2027	2029	* Réduction de la quantité de matières résiduelles générées * Amélioration du tri * Amélioration de la performance en GMR	* À partir de l'analyse du portrait, créer un plan d'action pour améliorer la GMR dans les bâtiments municipaux
Assurer la présence d'îlots de tri lors des activités de loisirs et pour les événements municipaux	2024	2024	* Amélioration du tri * Réduction de la quantité de déchets envoyée au site d'enfouissement	* Assurer la présence des bacs lors des événements pour assurer une bonne participation. * Prévoir des outils de sensibilisation * Bien identifier les bacs
Objectif spécifique 3 : Faciliter la récupération de matières non-recyclables				
Bonifier l'Atasol en incluant d'avantage de matières sous la responsabilité élargie des producteurs (REP) [1]	2025	2026	* Diminution des dépôts sauvages * Augmentation des taux de valorisation	* Vérifier les matières qui sont sous REP et qui seraient gratuites à collecter * Instaurer la collecte des ces matières

VOLET COLLECTIF				
Objectif spécifique 1 : Implanter de manière durable la collecte de matières organiques				
Soutenir la mise en place de la collecte des matières organiques pour les ICI	2025	2029	* Augmentation du taux de matières organiques valorisées et détournées du site d'enfouissement	* S'informer auprès d'Énercycle des modalités de collecte des ICI * Sensibiliser les ICI * Distribuer des outils et partager les ressources offerte par Énercycle et Recyc Québec pour aider la transition chez les ICI
Objectif spécifique 2 : Lutter contre le gaspillage alimentaire				
Péreniser l'accessibilité au frigo partage	2024	2029	* Diminution des effets néfastes liés au gaspillage alimentaire	* Réfléchir le projet avec le CAB * Aménager un espace intérieur au CAB pour le frigo * Sécuriser les lieux pour une accessibilité prolongée
Inciter les producteurs agricoles et les citoyens à participer aux activités de réduction du gaspillage alimentaire	2024	2027	* Diminution des effets néfastes liés au gaspillage alimentaire	* Encourager les agriculteurs et les citoyens à organiser et participer au glanage avec Des Chenaux récolte * Donner de la visibilité aux activités de glanage organisées * Communiquer sur l'infolettre et dans les médias sociaux * Encourager les agriculteurs et les citoyens à utiliser le frigo partage et à donner leurs surplus au CAB pour l'aide alimentaire
Objectif spécifique 3 : Encourager la réutilisation et les bonnes pratiques de tri au sein de la communauté				
Organiser régulièrement des ateliers de réparation	2025	2029	* Développement de modes de consommation responsable * Augmentation de la réutilisation au sein de la communauté	* Convier les citoyens à des ateliers de réparation * Donner de la visibilité au Café Répare T trucs
Agrandir l'offre d'objets disponibles à la location à la bibliothèque	2025	2028	* Développement de l'économie de partage et d'une consommation plus responsable * Augmentation de la réutilisation au sein de la communauté	* Déterminer l'offre déjà possible par la municipalité * Déterminer les besoins en location autre des citoyens et les utilisateurs de la biblio (sondage) * Promouvoir cette possibilité auprès des citoyens * Inciter les citoyens à utiliser le service
Organiser une foire verte à chaque rentrée scolaire	2025	2029	* Diminution de l'achat et de la consommation de biens * Augmentation de la réutilisation des biens	* Vente de garage, échanges et dons pour le matériel scolaire, vêtements et autres à l'école
Promouvoir l'usage d'articles réutilisables zéro déchets par les citoyens	2025	2027	* Augmentation de l'utilisation d'articles réutilisables par la communauté * Diminution de la consommation d'items à usage unique	* Évaluer la mise en place d'une subvention pour l'achat d'articles d'hygiène réutilisables zéro déchets (produits d'hygiène féminine réutilisables, couches lavables) * Partage de guides pour l'organisation d'événements écoresponsables et encourager les citoyens à limiter les articles à usage unique dans leurs événements
Réaliser un guide de tri des matières résiduelles pour Saint-Narcisse	2024	2024	Favorise les bonnes pratiques de tri	* Réaliser un guide de tri des matières résiduelles pour Saint-Narcisse et en faire la distribution active
Faire la promotion d'agri-récup	2024	2029	Augmentation des matières valorisées	* Réaliser des publications informatives et incitatives via le Facebook et l'info municipal pour sensibiliser et inciter les agriculteurs à utiliser ce service * Réfléchir au bon moyen de rejoindre les agriculteurs

Orientation 4 : Utilisation durable des ressources				
VOLET INSTITUTIONNEL				
Objectif spécifique 1 : Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments municipaux				
Actions	Date de début	Échéancier	Effet	Moyen
Faire un bilan énergétique des bâtiments	2025	2026	* Identification des opportunités de réduction * Assure un suivi de la consommation énergétique des bâtiments	* Répertoire la consommation des infrastructures et bâtiments municipaux (éclairage, chauffage, ventilation, air climatisé) * Identifier les fuites thermiques des bâtiments * Identifier les opportunités de réduction de consommation d'énergie * Encourager les bonnes pratiques
Améliorer les connaissances du comité consultatif en environnement en utilisation durable des ressources pour qu'il puisse les transmettre au conseil	2024	2029	* Développer de l'expertise au sein du conseil municipal	* Développer une formule permettant aux membres du CCE et du conseil de développer de l'expertise dans les secteurs du bâtiment, de l'efficacité énergétique, des aménagements durables du territoire. (Ex. Plan de formation UMQ ou FQM, participation à des événements organisés par le CRÉ ou l'OBV, lectures, participation au CCE ou autres comités en environnement)
Appliquer les recommandations du bilan énergétique des bâtiments municipaux	2026	2029...	* Diminution de l'impact énergétique des bâtiments municipaux	* Assurer une bonne isolation des bâtiments (fenêtres) * Ajouter des thermostats programmables ou manuels pour ajuster la température selon l'utilisation à la bibliothèque et au CAB * Remplacer les lumières actuelles par des DEL au sein des bâtiments municipaux * Végétaliser les infrastructures municipales
Objectif spécifique 2 : Éliminer progressivement les énergies fossiles dans les bâtiments municipaux et résidentiels				
Sensibiliser aux impacts du chauffage et des cuisinières au gaz (santé et environnement)	2024	2024	* Réduction des gaz à effet de serre liés au chauffage des bâtiments	* Adopter une résolution demandant au gouvernement provincial de réglementer l'utilisation des appareils au gaz dans les bâtiments * Chronique de l'inspecteur dans l'info municipal
Objectif spécifique 3 : Optimiser la consommation d'eau municipale				
Installer un compteur d'eau pour chaque bâtiment municipal	2024	2025	* Suivi des consommations en eau des bâtiments municipaux	* Prioriser l'installation des compteurs et la prise de lecture
VOLET COLLECTIF				
Objectif spécifique 1 : Accompagner les citoyens et ICI dans une transition énergétique de leur bâtiment				
Promouvoir les subventions et programmes existants pour favoriser une transition énergétique des bâtiments	2026	2027	* Diminution de l'impact énergétique des bâtiments privés	* Promouvoir et distribuer les communications existantes dans les réseaux : partage sur Facebook, partage dans l'infolettre municipale * Promouvoir les subventions pour les thermopompes * Se procurer le matériel de sensibilisation, d'information et de subvention (guides/dépliants) sur l'efficacité énergétique. * Distribuer les guides et pamphlets existants sur l'efficacité énergétique des bâtiments lors de demandes de permis de rénovation/construction
Informers les citoyens des subventions offertes et des programmes incitatifs pour le remplacement des poêles à bois non certifiés EPA	2026	2029	* Améliorer la qualité de l'air * Réduire les épisodes de smog	* S'informer sur les incitatifs actuellement offerts par le Gouvernement pour le remplacement des poêles à bois * Faire un dénombrement des utilisateurs réguliers de ce système de chauffage
Objectif spécifique 2 : Réduire la consommation d'eau potable privée				
Accompagner les citoyens dans les bonnes pratiques pour la réduction de leur consommation d'eau potable	2024	2029	* Diminution de l'utilisation de l'eau potable pour des travaux extérieurs dans les résidences	* Proposer un guide des bonnes pratiques * Rappel annuel de la réglementation sur l'arrosage
Objectif spécifique 3 : Faciliter l'accès à la réglementation et aux bonnes pratiques d'utilisation des ressources				
Réfléchir la refonte du site Internet de la municipalité pour mettre de l'avant les bonnes pratiques et la réglementation municipale	2024	2024-2029	* Favoriser le respect des règlements en place en améliorant leur diffusion et leur accessibilité	* Améliorer l'outil de recherche * Classer les règlements par catégorie plutôt que par numéro de règlement * Choisir des thématiques à mettre de l'avant (ex.: eau, gestion des matières résiduelles, ...) * Définir les sous-catégories selon leur utilité

Merci à Clélia Beau, Emma Sarazin, Marie Boileve et Joachim Trovato, étudiantEs au Centre universitaire de formation en environnement et développement durable (CUFE) de l'Université de Sherbrooke, et à Valéry Collin, conseillère d'Environnement Mauricie, pour leur contribution majeure à la réalisation de ce Plan d'action en environnement.

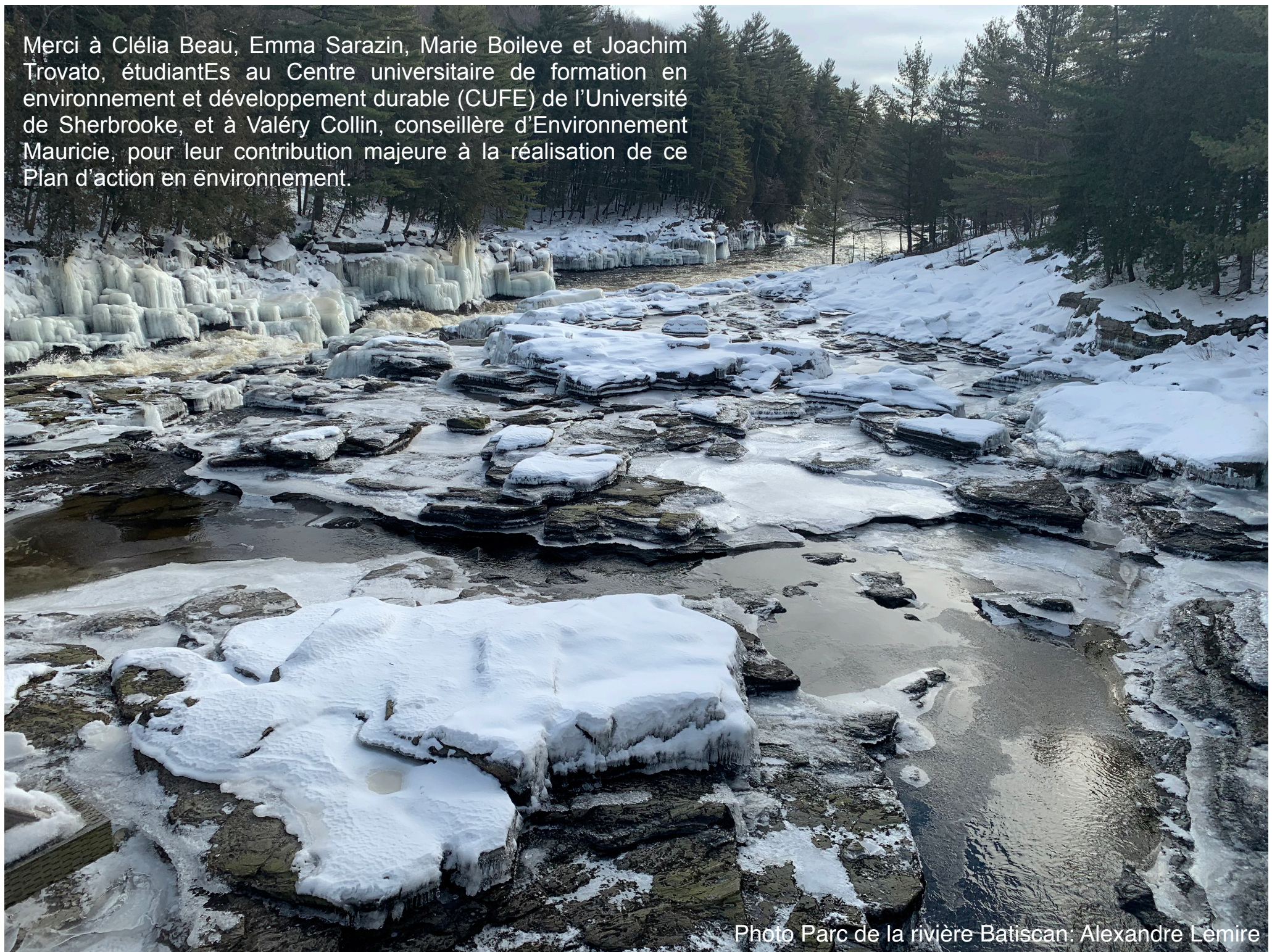


Photo Parc de la rivière Batiscan: Alexandre Lemire